Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 060-216005181-20261023-202650DELIB-DE

ville de Rantigny

2026/50

VILLE DE RANTIGNY
Département de l'Oise
Arrondissement de Clermont
Canton de Clermont

Installation par le SE60 de candélabres dans la commune (Parkings Sabatier, Sacco et Vanzetti et parking du cimetière)

L'an deux mil vingt-six le vendredi 16 octobre à 19h30, le conseil municipal légalement convoqué le lundi 12 octobre, s'est réuni en séance publique en mairie.

Etaient présents : Christine GAUCHER, Maire, Stéphanie DUFOUR, Laurence MAUGERY, Marie DUHAMEL, Olivier COUPPEZ, Adjoints au Maire, Frédéric MARTIN, Céline GRIMBERT, Jean-Marc FEVRIER, Virginie DUPONT, Mohamed-Ali KERKENI, Angélique DEWISPELAERE, Hakan CANATAR, Charlotte PARAGE, Dominique BATICLE, Marion GUIBLAIN, Pierre LABORDE, Clément CATELOY, Michel WESTE, Jean-Claude BARBERY, Conseillers municipaux.

Etaient absents excusés : Alexandre DUBAR (procuration à Marie DUHAMEL), Samuel DE AZEVEDO (procuration à Christine GAUCHER), Sandra LEROY (procuration à Jean-Claude BARBERY)

Etait absente non excusée : Sandra ELISABETH

Madame le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que les travaux ci-dessous doivent être réalisés :

- Eclairage Public sur les Parkings Sabatier, Sacco et Vanzetti et sur le parking du cimetière

Madame le Maire précise que le financement peut être effectué par fonds de concours en application de l'article L5212-26 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Cet article prévoit en effet que des fonds de concours peuvent être versés entre le SE60 et les communes ou les établissements publics de coopération intercommunale membres, par délibérations concordantes, pour financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement public local en matière de distribution publique d'électricité, de développement de la production d'électricité par des énergies renouvelables, de réduction des émissions polluantes ou de gaz à effet de serre, de maîtrise de la consommation d'énergie concernant notamment les investissements en éclairage public .

Lorsqu'il contribue à la réalisation d'un équipement, le fonds de concours est imputé directement en section d'investissement, sur l'article 2041 « Subventions d'équipement aux organismes publics

Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 060-216005181-20261023-202650DELIB-DE

», et comptabilisé en immobilisations incorporelles, amortissable sur une durée maximale de 15 ans.

Le coût total prévisionnel des travaux TTC, établi au 21 octobre 2026, s'élève à la somme de **51 814,45 euros.**

Le montant prévisionnel du fonds de concours de la commune est de **43 846,03 €** (sans subvention) ou **21 859,22 €** (avec subvention).

Vu l'article L.5212-26 du CGCT ;

Vu les statuts du SE60 en vigueur ;

Vu le barème des aides du SE60 en vigueur ;

Madame le Maire propose que le conseil municipal :

- Accepte la proposition financière du Syndicat d'Energie de l'Oise de procéder aux travaux liés à l'éclairage Public sur les Parkings Sabatier, Sacco et Venzetti et sur le parking du cimetière

-Acte que l'exécution des travaux dépendra du calendrier de priorisation des travaux examiné par le SE60 en commission d'attribution, en fonction des crédits budgétaires disponibles, de l'impact environnemental et économique, de la concertation et de la coordination avec les différents partenaires et des délais relatifs à la commande de matériel. Une notification sera envoyée à la commune pour l'informer de la programmation de son dossier. En cas de demandes multiples de réalisation de travaux, la commune s'engage à fournir ses priorisations au SE60.

- Demande au SE 60 de programmer et de réaliser ces travaux et prend acte que les travaux se réaliseront suivant le calendrier d'instruction de l'appel à projets en cours et de priorisation établi par le SE60

- Ne demande pas au SE60 de solliciter l'aide financière du Conseil Départemental de l'Oise.

- Acte que le montant total des travaux pourra être réévalué en fonction du taux d'actualisation en vigueur à la date de réalisation des travaux.

- Autorise le versement d'un fonds de concours au SE60.

- Prend acte que les travaux ne pourront être réalisés qu'après versement d'une participation à hauteur de 50%.

- Prend acte du versement du solde après achèvement des travaux.

- Inscrit au budget communal de l'année 2027, les dépenses afférentes aux travaux de 21 859,22 € (montant prévisionnel du fonds de concours avec frais de gestion et avec subvention) qui seront dues au SE 60, selon le plan de financement prévisionnel joint.

Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 060-216005181-20261023-202650DELIB-DE

ville de Rantigny

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL
En date du 21/09/2026 - Validité de 3 mois

Commune : RANTIGNY
Localisation : Eclairage Public | EP | SOUTER | Parking Sabatier-Parkings Sacco et Venzetti et parking du cimetière
Dossier n° : 2026-0181-T

Nature des travaux	Montant Entreprise (actu HT 1.080)	Coût HT des travaux Après Actu	Montant TVA	Montant des frais de gestion 8%	Montant TTC	Montant Subventionnable	Financement EP 50%	Participation RANTIGNY Avec aide	Participation RANTIGNY Sans aide
Eclairage Public	40 480,04 €	40 480,04 €	8 096,01 €	3 238,40 €	51 814,45 €	43 718,44 €	21 859,22 €	21 859,22 €	43 846,03 €
TOTAL	40 480,04 €	40 480,04 €	8 096,01 €	3 238,40 €	51 814,45 €	43 718,44 €	21 859,22 €	21 859,22 €	43 846,03 €

Le Directeur Général des Services du SE60

Sabine BLANCHARD

Nombre de conseillers en exercice : 23
Nombre de conseillers présents : 19
Nombre de conseillers votants : 22
Votes contre 0
Abstention 0
Votes pour 22

Christine GAUCHER, Maire, Stéphanie DUFOUR, Alexandre DUBAR (procuration à Marie DUHAMEL), Laurence MAUGERY, Samuel DE AZEVEDO (procuration à Christine GAUCHER), Marie DUHAMEL, Olivier COUPPEZ, Adjoints au Maire, Frédéric MARTIN, Céline GRIMBERT, Jean-Marc FEVRIER, Virginie DUPONT, Mohamed-Ali KERKENI, Angélique DEWISPELAERE, Hakan CANATAR, Charlotte PARAGE, Dominique BATICLE, Marion GUIBLAIN, Pierre LABORDE, Clément CATELOY, Michel WESTE, Jean-Claude BARBERY, Sandra LEROY (procuration à Jean-Claude BARBERY), Conseillers municipaux

Fait les jour, mois et an susdit
Ont signé le registre les membres présents
Pour extrait conforme
Rantigny, le 20 octobre 2026

Madame le Maire,

Christine GAUCHER

La Secrétaire de séance

Stéphanie DUFOUR

Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 060-216005181-20261023-202650DELIB-DE